

INFO



AQDR

LAVAL
LAURENTIDES

Bulletin d'information février 2024 N° 109



La Commissaire à la santé et au bien-être, Joanne Castonguay, ne mâche pas ses mots en parlant des services à domicile (voir article en p.2). «*système coûteux, qui ne répond pas aux besoins de la population et dont le financement n'est pas viable si on tient compte à la fois du vieillissement de la population et de la contraction de l'offre de main-d'œuvre.* ». Mais c'est aussi dans l'ensemble des services aux aînés que nous sommes entrés dans une lente agonie.

D'après une enquête de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), plus de 2 500 locataires en résidences privées pour aînés (RPA) ont été évincés en un an de 88 résidences pour aînés (RPA). Le mouvement n'est qu'amorcé : la RPA n'est plus aussi lucrative et les projets de nouvelles RPA se font rares : le privé riche retire ses billes, tandis que les petites résidences n'arrivent plus face aux défis de main d'œuvre et de réglementation.

Alors qui s'occupera des moins autonomes et dans quelles conditions ? On trouve des rongeurs et autres infestations dans certains CHSLD et les maisons des aînés (quand elles sont construites) restent à moitié vides faute de personnel. Ou lorsque deux d'entre elles sont pleines, c'est pour reloger des usagers dont on rénove le CHSLD !



D'ici 2040, environ 26% de la population aura plus de 65 ans. La Société Alzheimer du Canada évalue que, par rapport à 2020, on peut s'attendre d'ici 2030 à une augmentation de 65 % du nombre de personnes au Canada avec un trouble neurocognitif.

Tout se tient. Faute de suivi médical et de services à domicile adéquats, les aînés font une chute ou leur santé se détériore **ALORS** ils se retrouvent à l'urgence où ils perdent encore plus de leur autonomie **ALORS** faute de services adéquats, ils ne peuvent plus retourner chez eux **ALORS** faute de places en hébergement,

ils restent en attente sur des lits de soins aigus **ALORS** l'urgence suffoque sous les cas qui n'arrivent pas à trouver un lit dans les étages et toute la population écope. Sans parler des dommages collatéraux : aidants épuisés, détérioration physique et surtout cognitive, pression accrue sur des ressources déjà très insuffisantes.

Et on ne parle guère de ce qui va se révéler crucial, des innovations pourtant très possibles : suivi à domicile à distance, robots pour

préparer des repas ou faire du nettoyage, réduction drastique de la paperasse, simplification des programmes... Jamais un mot non plus sur l'option de remplacer le privé par des entités à but non lucratif et communautaires. **ALORS** on attend. Et dans les priorités du gouvernement (éducation, économie, santé, environnement et protection de notre identité), les aînés restent invisibles.



Maintien à domicile



Rapport de la Commissaire à la santé et au bien-être sur la performance des soins et services de soutien à domicile

« Notre modèle actuel de soutien à domicile doit évoluer pour faire face au vieillissement de la population. Il faut passer d'un système de soutien à la perte d'autonomie à un système axé sur son maintien. Pour ce faire, il faut adopter une approche globale qui valorise la santé et le bien-être tout au long de la vie. Il faut soutenir les personnes dès les premières apparitions de leur perte d'autonomie et ne pas attendre qu'il soit trop tard pour la freiner. Si rien ne change, s'assurer que les citoyens qui le souhaitent demeurent en sécurité à domicile le plus longtemps possible sera un défi impossible à relever. » **Joanne Castonguay, Commissaire à la santé et au bien-être**



Les conclusions sont claires :

- Les fondements mêmes du système sont fragiles, et certaines questions essentielles n'ont jamais été abordées.
- Aucun plan d'ensemble n'a été mis en œuvre en vue de développer un système de soutien aux personnes en perte d'autonomie qui soit cohérent et intégré.
- On constate la diversité des usagers, le grand nombre de services offerts en vase clos, la multitude des prestataires de services et des possibilités de financement.
- L'accessibilité est la dimension la plus problématique des services de soutien à domicile. Le nombre de personnes en attente d'un premier service est passé de 13 250 au 31 mars 2019 à 17 226 au 31 mars 2022, soit une augmentation de 20 %.

Des lacunes considérables

On évalue les besoins en matière de services de longue durée à 335,7 millions d'heures par année. De ces heures, 234,7 millions sont nécessaires pour répondre aux besoins en soutien à domicile.

Or, en 2023, le système de soins et services de longue durée ne parvient à offrir que 116,7 millions d'heures au total, dont 25,4 millions d'heures en soutien à domicile (domicile et résidence pour aînés). Pour le reste des besoins, on doit s'en remettre aux personnes proches aidantes et aux services communautaire et aux services privés. On se doute que la réponse varie considérablement selon les situations familiales, géographiques et économiques.

Les lacunes en aide domestique sont particulièrement préoccupantes, car elles concernent des personnes éprouvant des difficultés à s'occuper de leurs repas correctement. En l'absence de cette aide, les personnes concernées voient leur état se détériorer rapidement et, donc, leurs besoins de soutien s'accroître.

Suite p. 3

Rapport sur le soutien à domicile (suite)

L'hébergement face à un mur

On évalue qu'en 2040, les besoins de soins et services de longue durée totaliseront 571,9 millions d'heures, dont 365,5 millions d'heures en soutien à domicile de longue durée. Il en coûterait donc 8,9 G \$ de plus par année en 2040 pour les soins et services de longue durée, pour un total de 16,5 G \$.

Par ailleurs, 2 500 places de plus par année seraient nécessaires dans les maisons des aînés (ou CHSLD) au cours des 17 prochaines années et il faudrait recruter 6 632 personnes à temps plein de plus en soins infirmiers et en aide à domicile. De plus, 13 700 infirmières et 45 600 travailleurs en soins d'assistance (AVQ) et services de soutien (AVD) devraient être recrutés d'ici 2040 pour tous les services de longue durée.

Vers le maintien de l'autonomie

Ce modèle est insoutenable, constate la Commissaire Joanne Castonguay qui recommande qu'on change complètement de perspective et qu'on s'oriente vers le maintien de l'autonomie des aînés.

Cela implique que les aînés soient valorisés et en sécurité dans les communautés dont ils sont issus. Cela suppose également qu'ils et elles soient en mesure de subvenir, notamment financièrement, à leurs besoins élémentaires – dont ceux de se nourrir et de s'héberger.

L'augmentation des ressources financières allouées aux services de soutien à domicile ne s'est pas traduite par une augmentation proportionnelle de la force de travail. Face à la pénurie de main-d'œuvre, tant dans le réseau public que communautaire et dans les entreprises d'économie sociale en aide à domicile, il est primordial de mettre en place une stratégie d'attraction et de rétention du personnel, d'autant plus que la demande en soins à domicile est grandissante.

L'accès varie selon les territoires, les programmes de financement du soutien à domicile, l'intervenant ou l'intervenante qui évalue les besoins de la personne, la couverture publique ; etc. Il faut simplifier et alléger les programmes et les mécanismes de financement du soutien à domicile.

Il y a d'ailleurs des inquiétudes majeures en ce qui a trait à l'efficacité de l'écosystème de soins et de services de soutien offerts à domicile. Dédoublage des programmes, flou quant aux rôles et aux responsabilités des instances qui « se pilent sur les pieds », mauvaise intégration des services avec le reste du système de santé, manque de planification. On se concentre sur les processus et le volume au lieu des résultats recherchés pour une population en fonction de ses besoins et de ses caractéristiques sur un territoire donné.

Le CSSB recommande de créer des bureaux régionaux de soutien à domicile agissant comme porte d'entrée au soutien à domicile pour soutenir les usagers dans la navigation dans le système de soins et services de santé et de prévoir des mécanismes de repérage des personnes en perte d'autonomie ou des visites d'inspection des services de soutien à domicile et des lieux de résidence.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne peut porter seul la responsabilité de développer l'écosystème du maintien de l'autonomie. La prévention de la perte d'autonomie et l'amélioration de la condition de vie des personnes âgées concernent également d'autres secteurs (logement, revenu, transport, etc.). Le défi à relever interpelle un grand nombre d'autres ministères et, au-delà, l'ensemble de la société québécoise, conclut la Commissaire.

[Consultez tous les détails en cliquant ici](#)





À votre agenda



Connaissez-vous vos droits en santé et services sociaux ? 22 et 27 février à 13h30

Pour défendre vos droits en santé et services sociaux, il vous faut d'abord les connaître !

Les Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) de Laval et des Laurentides vous les expliqueront lors de ces deux conférences.

Vous découvrirez également quel soutien ils peuvent vous fournir en vous accompagnant lorsque vous voulez formuler une plainte en santé et services sociaux.

- ◆ **Jeudi 22 février au Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme à 13h30, avec le CAAP des Laurentides**
- ◆ **Mardi 27 février au Carrefour Axion 50 plus de Laval à 13h30, salle 221, avec le CAAP de Laval.**



Les conférences sont gratuites, mais la réservation est obligatoire.



RÉSERVATION:



450-978-0807



aqdrLaval@aqdr.org

Louise Lortie

conseillère municipale
de Marc-Aurèle-Fortin



l.lortie@laval.ca



**POUR TOUS LES CITOYENS
LAVALLOIS EN QUÊTE
D'UNE RESSOURCE
COMMUNAUTAIRE
ET D'ENTRAIDE.**

UN NUMÉRO FACILE
À RETENIR: **211**
UN SITE WEB CONVIVAL
ET BILINGUE: **211LAVAL.CA**



À votre agenda



Causerie entre aînés sur l'intimidation

Mardi 12 mars de 14h à 15h30

L'intimidation peut être présente à tous les âges et peut prendre différentes formes. Elle existe aussi dans les milieux où vivent les aînés. Ses conséquences sont dévastatrices.

L'important est de parler de ce sujet avec respect afin de trouver des pistes de solutions pour être plus heureux dans son milieu de vie.

Lors de cette causerie, nous aborderons les rouages de l'intimidation, mais aussi la bienveillance et la bienveillance.

La conférence est présentée par Paule Charbonneau. Elle est offerte dans le cadre d'un partenariat avec la TRARA, l'AREQ, FADOQ-Laurentides et le Comité des usagers de Saint-Jérôme du CISSS des Laurentides.

Elle sera donnée à Saint-Jérôme, mardi 12 mars à 14h, à la maison Claude-Henri-Grignon, 101 Pl. du Curé-Labelle, J7Z 1X6.

L'activité est gratuite.

Réservez en quelques clics par ce [lien](#)!



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Mon bureau de circonscription de Vimont est disponible pour répondre à vos demandes d'aide qui concernent un ministère, une agence ou une société d'État québécoise, tels que :

- Revenu Québec
- Retraite Québec
- Hydro-Québec
- CISSS de Laval
- Tribunal administratif du logement
- Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Emploi et Solidarité sociale
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

An service des citoyens de la circonscription de Vimont.

VALÉRIE SCHMALTZ
DÉPUTÉE DE VIMONT

☎ 450 628-9269
✉ Valerie.schmaltz.VIMO@assnat.qc.ca

📍 4650 Boul. des Laurentides, bur. 415
Laval (QC) H7K 2J4

LES
comités
DES usagers

AVEC VOUS,
PARTOUT!



À votre agenda



Ateliers de prévention offerts dans la MRC Thérèse-De Blainville

Découvrez une série d'activités gratuites pour la clientèle aînée ! Organismes communautaires, résidences pour aînés ou municipalités, ces activités s'adressent à vous.

- Informer sur les droits
- Rendre moins vulnérable face à la fraude
- Outiller pour faire cesser la maltraitance
- Sensibiliser la population aux impacts du vieillissement humain
- Éradiquer l'âgisme et l'intimidation
- Inspecter le domicile pour déceler les dangers potentiels
- Réduire l'isolement
- Offrir une médiation de manière confidentielle
- Apprendre à mieux communiquer et gérer ses émotions.



Pour plus d'information sur les ateliers proposés, référez vous à ce [document](#) qui contient les détails.

Questionnaire Consultation prébudgétaire

Le ministre des Finances du Québec lance une consultation prébudgétaire en ligne qui s'inscrit dans le processus de préparation du budget 2024-2025.

Cette consultation permet aux citoyens de s'exprimer sur les orientations budgétaires du gouvernement en répondant à un **court questionnaire**.

Le questionnaire sonde les citoyens et citoyennes sur :

- Le choix de 3 priorités d'action parmi les 7 proposées
- Pistes de solutions pour améliorer l'économie du Québec
- Priorités pour lutter contre les changements climatiques
- La façon de revenir à l'équilibre budgétaire

Répondez-y ! C'est le moment de nous exprimer !





Quoi de neuf ?



Janvier: mois de sensibilisation Alzheimer

Chaque année en janvier, la Société Alzheimer met de l'avant et anime le mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer au Canada.

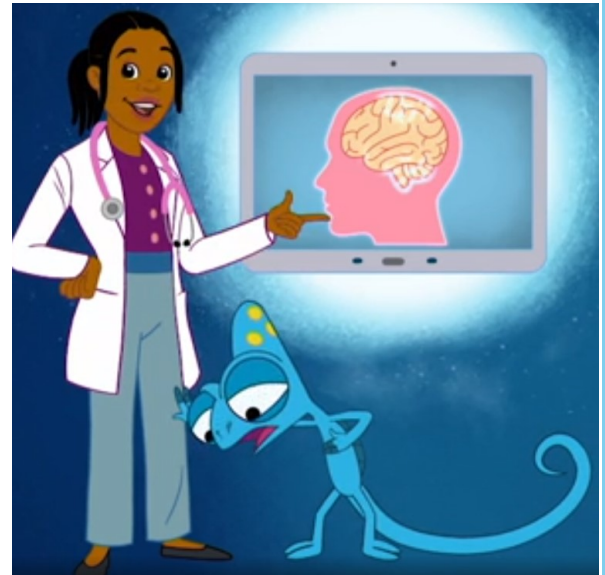
Bien qu'il se termine à la fin du mois de janvier, ce que vivent les personnes atteintes ne s'arrête pas. La sensibilisation est la première étape pour combattre: les jugements et la discrimination, pour renforcer les droits de la personne et pour obtenir les services dont la personne et sa famille ont besoin.

Quelques statistiques

Actuellement, **564 000 Canadiens, dont 155 000 Québécois, vivent avec la maladie d'Alzheimer** ou un autre trouble neurocognitif. D'ici 2031, on estime que le nombre de personnes atteintes au Canada et au Québec connaîtra une **augmentation de 66 %**.

Près de **50 %** des personnes atteintes d'un trouble neurocognitif de type maladie d'Alzheimer **reçoivent leur diagnostic à un stade trop avancé** de la maladie.

Pour finir, voici une vidéo éducative très bien réalisée sur la sensibilisation des dits maux de la mémoire. N'hésitez pas à la faire visionner à vos petits-enfants!



Député, Member of Parliament
YVES ROBILLARD

Marc-Aurèle-Fortin

2968, Boul. Dagenais Ouest, bur. 101

Laval, QC H7P 1T1

Tél.: 450-622-2992

yves.robillard@parl.gc.ca

www.yvesrobillard.com



 @YvesRobillardPLC

 @YvesRobillardPLC

CARREFOUR

50+

UN SERVICE INTÉGRÉ DU





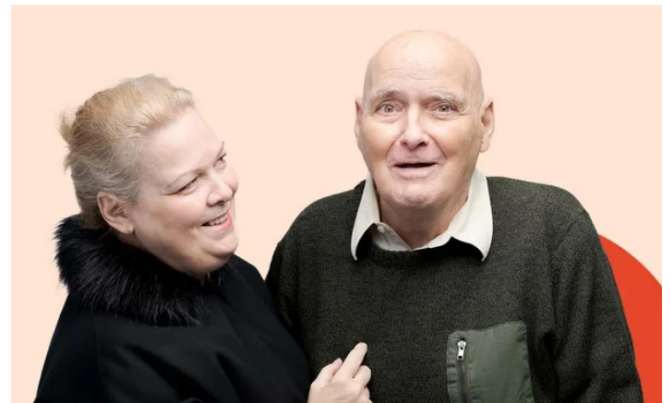
Quoi de neuf ?



Alzheimer : accompagner un proche

10 conseils pour accompagner un proche qui vit avec l'Alzheimer

1. S'informer sur la maladie **ici**;
2. Se préparer à faire le **deuil blanc** de son proche;
3. Apprendre à **bien communiquer** avec la personne atteinte du trouble;
4. Interagir selon les **meilleures pratiques**;
5. Connaître les **conseils sur la gestion de l'agressivité** qui est souvent de pair avec la maladie;
6. **Adapter le domicile** de la personne en perte d'autonomie;
7. Faire rimer **activités** et troubles neurocognitifs;
8. Aborder le **sujet de la sexualité** avec le partenaire;
9. User des **ressources** à disposition;
10. S'informer sur la **démence à corps de Lewy**.






Apprenez-en encore davantage juste **ici**!



Fayçal El-Khoury

Député – Laval-Les-Îles

Bureau de circonscription
674, Place Publique bureau 200
450.689.4594 • faycal.el-khoury.c1@parl.gc.ca
<http://fel-khoury.liberal.ca/>

 @F_ElKhoury  @elkhoury2015  @faycalelkhourymp



Aînés,
des réponses
à vos
questions

 AQDR

Quoi de neuf?

La transformation du système de santé s'amorce

En guise de rappel, la loi, adoptée le 9 décembre dernier, mènera à la **création de Santé Québec** et à des changements majeurs de la gouvernance du réseau. Théoriquement, à travers ces efforts, le gouvernement dit vouloir créer un système de santé et de services sociaux plus efficace, plus humain et plus performant. **Le 11 janvier dernier, le ministre de la Santé a officiellement annoncé le début de la période de transition.** Celle-ci est prévue sur une période de 12 mois, avec la ligne du temps suivante :

Janvier: Création du comité de transition. Début de l'affichage des postes de direction importants;

Printemps: Création de Santé Québec avec la nomination du président, du chef de la direction et des membres du conseil d'administration. Début du transfert progressif des effectifs;

Mai: Dépôt du premier rapport d'étape du comité;

Été: Nomination de l'équipe de direction de Santé Québec et dépôt des premiers règlements qui régiront l'agence.

Fin autonome: Intégration des établissements à Santé Québec.



Découvrez également les actions concernant les aînés qui ont été réalisées, depuis le dépôt du plan de santé.

Sources: Cision et La Presse



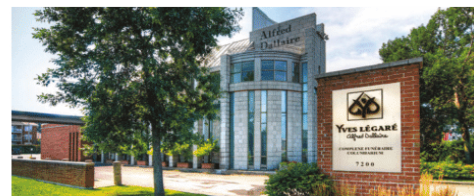
YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires

Avec vous™

RASSUREZ VOS PROCHES ET VOUS AUSSI!

Offre exclusive

**OPTEZ POUR LES
PRÉARRANGEMENTS
FUNÉRAIRES**



Fiers partenaires de l'AQDR

**POUR LES MEMBRES DE L'AQDR, 10% DE RABAIS
SUR NOS BIENS ET SERVICES À L'ACHAT D'UN CONTRAT
DE PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES*.**

514 595.1500 | 1 800 454.8767 | yveslegare.com

COMPLEXES FUNÉRAIRES | MAUSOLÉES | CIMETIÈRES | COLUMBARIUMS
Laval | Montréal | LaSalle | Anjou | Pierrefonds | Châteauguay | Longueuil

* Offre applicable sur les biens et services à prix courant seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle.

Vos droits

Retraite Québec pénalise les aînés invalides

Depuis 1997, l'État pénalise financièrement les personnes invalides de 65 ans et plus. En effet, le Régime de rentes du Québec impose aux rentes de retraite des personnes recevant une prestation d'invalidité entre 60 et 65 ans, une pénalité identique à celle applicable aux personnes qui ont choisi volontairement de prendre une retraite anticipée. Cela peut représenter une réduction de revenu de 36%.

Un aîné qui a des incapacités qui ne lui permettaient pas d'être sur le marché du travail s'est retrouvé devoir sacrifier des soins de santé afin de pouvoir subvenir à ses autres besoins vitaux. Voici un **reportage** qui résume l'histoire de cet homme ainsi que le *Mouvement des Invalides au front* dont il faisait partie avant son décès.

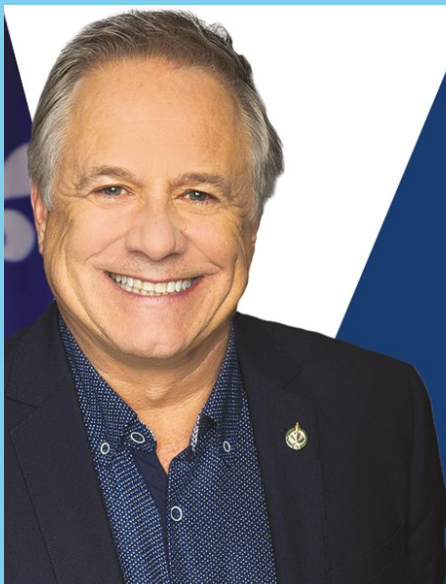


Malgré la réduction récente de la pénalité à 24%, malgré un jugement établissant la **discrimination des personnes avec des déficiences mentales ou physiques**, le gouvernement porte la cause en appel à la cour supérieure au motif que le régime ne peut faire face à une obligation de verser les sommes rétroactivement depuis 1997.

L'avocate concernée estime le nombre d'individus souffrant de cette situation à environ 70 000. Le procès en appel devrait se dérouler en mars.

Dans un même ordre d'idées, lorsque possible, il est crucial de bien planifier son avenir financier. **Voici donc un article qui pourra fort probablement vous aiguiller pour une planification stratégique de vos rentes de retraite.**

Source: Radio-Canada



Luc DESILETS
Député de Rivière-des-Mille-Îles

✉ luc.desilets@parl.gc.ca

📍 45, rue Grignon
Saint-Eustache (Québec) J7P 4X1
450 623-3335

🌐 lucdesilets.quebec



Quoi de neuf ?

Les ouvertures de RPA au Québec ne compensent plus les fermetures

L'année 2024 risque d'être tumultueuse pour se loger dans une résidence privée pour aînés (RPA) au Québec, **en particulier dans le cas des personnes en perte d'autonomie. Pour la première fois en cinq ans, le nombre d'unités à louer dans les RPA est passé sous la barre des 137 000.** Cette baisse risque fortement de s'accroître, à cause de la faible quantité de nouveaux projets. Malheureusement, la conjoncture économique et la très lourde réglementation n'aident pas à la cause. Bref, cette situation pourrait devenir alarmante pour la pérennité des résidences pour aînés restantes. *« Il est inacceptable que nos aînés vulnérables et parfois aux prises avec des problèmes de santé se retrouvent sans logement. »*



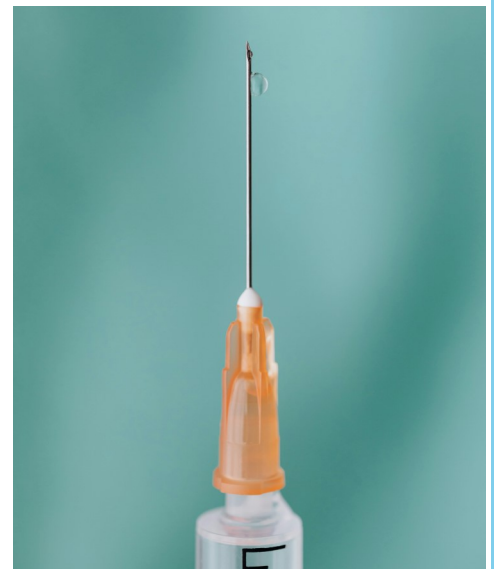
Source: Radio-Canada

Virus respiratoire syncytial à 300 \$: moins de 1% des aînés vaccinés

Malgré la circulation accrue des virus respiratoires, bien moins que 1% des personnes âgées au Québec ont reçu le vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS). Il faut savoir que les frais de ce dernier peuvent atteindre **300 \$**. Une somme importante pour de nombreux aînés faisant partie de ce groupe vulnérable à la maladie.

Il est bien connu que le VRS peut causer **des lourds cas d'hospitalisations et même de décès chez les aînés.** Malgré tout, au Québec, la décision de rendre le vaccin en question gratuit est encore sur la glace.

Pendant ce temps, nos voisins ontariens ont obtenu l'accès sans frais. Le choix du gouvernement ontarien s'ajoute aux données qui portent à croire que le vaccin serait un bon investissement pour la santé de la population la plus vulnérable. Et pour toute la population, car les urgences sont actuellement engorgées par des patients qui souffrent de maladies respiratoires.



Source: La Presse

À découvrir

Une chance de faire la différence : animer des ateliers sur la fraude à l'AQDR



À vous le micro! **L'AQDR Laval-Laurentides est présentement à la recherche d'animateurs bénévoles** dynamiques, pouvant communiquer avec aisance devant des groupes de 15 à 30 personnes. L'objectif est de sensibiliser les aînés aux enjeux liés aux fraudes. Les ateliers sont donnés à **Laval et dans les Laurentides**, quelques fois par mois, par notre équipe d'animation.

La conférence, d'une durée approximative de 90 minutes, favorise l'interaction avec et entre les participants. Les détails du mandat sur base bénévole sont disponibles pour consultation **juste ici**. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions, nous avons hâte de vous rencontrer !

Outils technos pour simplifier sa retraite

La technologie peut aider à financer notre avenir! Voici quelques ressources incontournables pour **s'informer, économiser et planifier ses revenus à la retraite**.

Découvrez ces **5 outils**, à travers cet **article du Bel âge**.



Claude Larochelle
conseiller municipal
de Fabreville (Champfleury, Bergerac et Fabreville-Est)



c.larochelle@laval.ca

Vous souhaitez obtenir des conseils?

Vous avez besoin d'aide à domicile?

Vous voulez rencontrer un intervenant du CLSC?

- Anxiété
- Dépression
- Problèmes conjugaux
- Comportement de mon enfant
- Problème de consommation
- Abus des proches
- Etc.



Service Info-Social Laurentides

8 1 1 Un seul numéro à composer

Une équipe disponible au bout du fil 24 h par jour, 7 jours sur 7, pour vous écouter, vous orienter et vous permettre d'obtenir un rendez-vous avec un intervenant selon l'évaluation de vos besoins.

Ressources

Centre d'écoute de Laval



Centre
d'écoute
de Laval

Le Centre d'écoute de Laval offre un service gratuit et confidentiel d'écoute empathique à toute personne ressentant le besoin de se confier. Vous avez besoin de parler à quelqu'un? Ils sont à votre écoute!

J'appelle, ça fait du bien.

Visitez leur [site web](#) et joignez les au 450-664-2787.

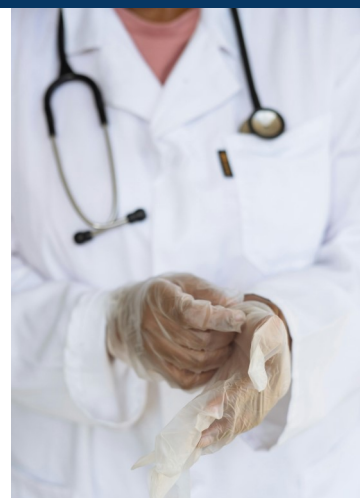
Cliniques d'hiver 2024

À cause de la grande circulation des infections respiratoires, il est juste de dire que l'hiver s'annonce difficile dans les urgences. Heureusement, le déploiement des cliniques d'hiver se poursuit au Québec.

Ces cliniques sont ouvertes minimalement deux jours par semaine. Elles accueillent des personnes de tous âges qui présentent des symptômes d'allure grippale ou encore gastro-intestinale.

À la suite de l'évaluation d'une infirmière d'Info-Santé (811), la personne ayant besoin d'un rendez-vous est dirigée vers une consultation avec le bon professionnel.

Consultez [la liste complète des cliniques d'hiver](#).



Pour nous joindre!

789, rue de la Madone
Mont-Laurier
(Québec) J9L 1T3
1 866 440-3091

26, rue Sainte-Agathe
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 2J4
1 844 750-1650

mhgaudreau.quebec
mh.gaudreau@parl.gc.ca

Marie-Hélène Gaudreau
députée de Laurentides-Labelle



PLAINTÉ EN SANTÉ
SERVICES GRATUITS



MES DROITS, J'Y VOIS!

CAAP
—
LAVAL

CENTRE D'ASSISTANCE ET
D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES

450 662-6022

www.caaplaval.com

Vos droits

Votre député fédéral est là pour vous, appelez-le !

Vous vivez des situations frustrantes concernant un passeport, votre régime de retraite, votre supplément de revenu garanti, etc.? Vous devriez communiquer avec votre député.e fédéral.e !

Votre député.e est là entendre les préoccupations de tous ses citoyens et pour vous aider. N'hésitez pas !

Envoyer un simple courriel pourrait être un grand pas pour que certaines choses changent pour vous-même, mais pour d'autres aussi.

Pour savoir qui est votre député, utilisez cet [outil](#) simple.



Directives médicales anticipées



M^e Danielle Chalifoux, présidente de l'Institut de planification des soins du Québec, présente **les directives médicales anticipées**. Danielle Hudon, aussi impliquée dans le domaine des soins palliatifs et de fin de vie, fait également partie de cette vidéo informative.

Découvrez tout ce qu'il faut savoir à ce sujet, dont pourquoi et comment rédiger les DMA.

Accédez à ce [webinaire regorgeant d'informations pratiques](#).



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Céline
HAYTAYAN
DÉPUTÉE DE LAVAL-DES-RAPIDES

📞 450 668-6077
📍 400 boul. Saint-Martin Ouest, bur. 309
Laval, Québec H7M 3Y8
✉ Celine.Haytayan.LDR@assnat.qc.ca

**Une histoire
au bout du fil !**

Ligne téléphonique culturelle



450 680-2909

Maltraitance

Plus de 2 500 locataires évincés

Perte de logement, perte de repères : plus de 2500 aînés du Québec ont été touchés par la fermeture ou la conversion de leur résidence dans la dernière année, a révélé une enquête de l'AQRP. Les régions de Montréal, de Québec et de l'Estrie se partagent la part du lion de ces évictions. «*Le plus triste [...] c'est que ces personnes-là perdent leurs repères, leur soutien social, les liens qu'elles avaient avec d'autres résidents [...].*»

Plusieurs causes peuvent mener à la fermeture d'une RPA ou à l'éviction de ses locataires. Le fait que les aînés vivent longtemps dans les mêmes logements, ce qui fait en sorte que leur condition s'alourdit et que le prix de leur loyer reste bas peut en être une. Mais l'absence des services adéquats fournis par le système de santé en est une autre, comme le manque de main-d'œuvre. Il en résulte de la maltraitance institutionnelle comme obliger une personne de 97 ans à déménager. Une intervention s'impose pour protéger les aînés.

Du nouveau à la Ligne d'aide à la maltraitance

Le déploiement des services de la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés (LAMAA) est **completé**. Son mandat est maintenant bonifié. **La LAMAA peut dorénavant offrir un soutien aux intervenants du réseau** de la santé et des services sociaux, d'organismes communautaires et des milieux légaux et financiers. Le tout se fait par un service de consultation professionnelle téléphonique.

7 j / 7, 8h à 20h | 1-888-489-2287

À titre de rappel, la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés est une ligne téléphonique provinciale d'écoute et d'accompagnement spécialisée en matière de maltraitance envers les aînés et les adultes en situation de vulnérabilité. Consultez leur [site web](#) dès maintenant.



SAVIEZ-VOUS QUE?

À Laval, si vous avez **65 ans et plus**, le permis pour chats et chiens est **GRATUIT!**

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Je vous souhaite une magnifique Saint-Valentin!

Stéphane BOYER
MAIRE DE LAVAL

Sandra EL-HELOU
MEMBRE ASSOCIÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF
RESPONSABLE DU DOSSIER DES AÎNÉS
514 702-2225 | S.EL-HELOU@LAVAL.CA



Aînés,
des réponses
à vos
questions



Maltraitance

Étude sur les conséquences des évictions

La direction de santé publique de Montréal (DRSP) en partenariat avec une chercheuse de l'Université du Québec à Montréal est à la **recherche de participants pour une étude sur les conséquences d'une éviction d'une résidence privée pour aînés (RPA)**.

L'objectif de cette recherche est de documenter les conséquences physiques et psychologiques de ces évictions sur la santé des aînés qui en ont été victime. Les participants seront invités à répondre de façon anonyme à un questionnaire en ligne ou par téléphone. Aucune information sur la RPA visée ne sera demandée.

La recherche est menée par Hélène Bélanger, professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM. Cette chercheuse mène déjà d'autres études touchant le logement chez les aînés.

Les participants éligibles à la recherche doivent être : à risque d'être évincés ou avoir vécu une reconversion de leur RPA ou en avoir été évincés, et ce dans les quatre dernières années et à Montréal. Des membres de leur famille ou les proches aidants peuvent aussi contacter la chercheuse pour avoir plus d'information.

Toute personne intéressée peut contacter directement Hélène Bélanger par téléphone au 514-987-3000 poste 5080 ou par courriel à belanger.helene@uqam.ca.

Réservation obligatoire



450 - 978 - 0807



aqdr.laval@aqdr.org

CONFÉRENCE GRATUITE

Venez enfin à bout des frustrations engendrées par les services sociaux et de santé!

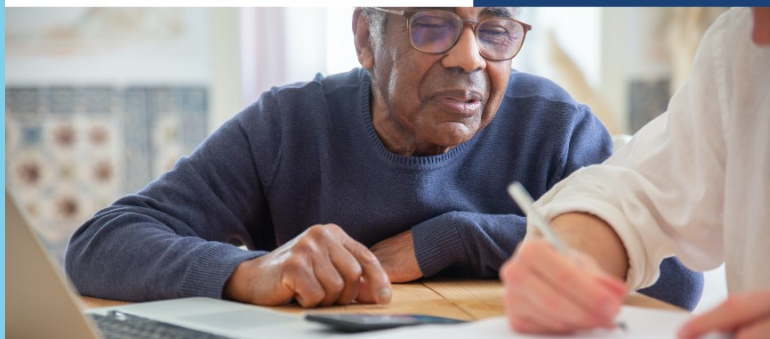
Pour défendre vos droits, il faut d'abord les connaître. Permettez nous de vous outiller.

Découvrez comment faire respecter vos droits, à l'aide d'une plainte.



Laval-Laurentides

AVEC LES CAAP
LAVAL & LAURENTIDES



**22 & 27 FÉVRIER
13H30**

**LAVAL &
SAINT - JÉRÔME**



Suggestions de lecture

Tu ne sais plus qui je suis



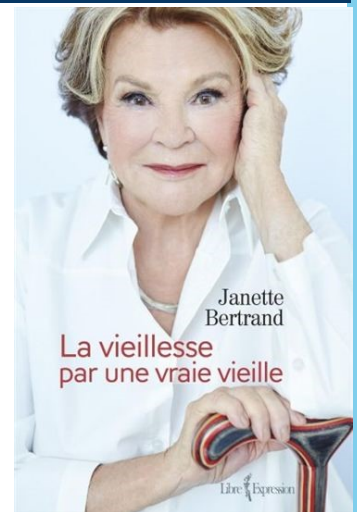
Tu ne sais plus qui je suis : sept ans d'accompagnement d'un proche en CHSLD par Édith Fournier, aux Édition de l'Homme.

D'abord à domicile, puis en CHSLD. Édith revient sur ces années où elle a accompagné son mari, qui vivait avec la maladie d'Alzheimer et où elle a croisé le chemin d'un autre Michel qui prenait soin de sa conjointe Nicole qui vivait également la même maladie. Édith raconte cette période particulière, l'oubli qui gagne du terrain au fil du temps, l'espoir, et la renaissance.

La vieillesse par une vraie vieille

À tous ceux et celles qui ont peur de vieillir ! À travers son livre qui risque de rendre votre cœur plus léger, Janette Bertrand a choisi d'offrir un regard positif sur cette période.

« Puisqu'il nous faut vieillir, mieux vaut que ce soit dans la joie. Non, la vieillesse n'est pas un naufrage. Oui, il y a du plaisir après soixante-cinq ans. Oui, il y a des bobos, des inconvénients. Mais oui, il y a de l'amour. Au cours de ma longue vie, j'ai accumulé des moyens efficaces pour mieux passer les trente ans supplémentaires que la science nous alloue. Je veux les partager avec vous. Ils fonctionnent, j'en suis la preuve. Puisque, après la retraite, on va vivre encore de longues années, ce serait dommage de les gaspiller ou même de les gâcher. Elles sont précieuses. »



Aînés, des réponses à vos questions

Ce guide fournit aux aînés des conseils pratiques en quatre fascicules sur quatre thèmes : habitat, qualité de vie, protection juridique, santé et services sociaux.

Puis-je refuser une augmentation de loyer ? Qu'est-ce que la garantie légale ? Ai-je des droits d'accès pour voir mes petits-enfants ? Le médecin a-t-il le droit de me facturer des frais supplémentaires ? Toutes ces questions sont traitées dans ces cahiers faciles à utiliser.

Disponible à notre bureau de Laval et celui des Laurentides (les vendredis). Appelez-nous !

Aînés, des réponses à vos questions	des réponses à vos questions	s réponses à vos questions	es réponses à vos questions
01	02	03	04
Vos droits dans votre milieu de vie	otre droit de vieillir avec dignité	ctions juridiques	os droits en santé services sociaux
AQDR	AQDR	AQDR	AQDR



Revue de presse



Bel âge, Régime des rentes du Québec: de nouvelles règles en 2024, 1^{er} janvier

La Presse, Combien d'années avant d'offrir trois verres d'eau ?, 4 janvier

Radio-Canada, Des primes de 15 % pour retenir des travailleurs de la santé et des services sociaux, 10 janvier

La Presse, Le nombre de nouveaux permis infirmiers à son niveau le plus bas en 10 ans, 12 janvier

Cision, Construction de 40 logements sociaux et abordables pour des aînés à Val-Morin, 11 janvier

Radio-Canada, La hausse des loyers est suggérée à 4 % pour 2024, 17 janvier

La Presse, L'ARTM veut faciliter le renouvellement des cartes OPUS, 17 janvier

Le Devoir, Retards de livraison et chambres vides pour les maisons des aînés, 12 janvier

La Presse, Berné par la fausse voix de son fils, 22 janvier

La Presse, La situation est « inquiétante », estime la commissaire Castonguay, 23 janvier

Courrier Laval, Le droit au logement mis à mal à Laval, 23 janvier

Nord Info, « Le gouvernement doit écouter et faire du maintien à domicile une priorité dès maintenant » – Pierre Lynch, 25 janvier

Courrier Laval, «Le gouvernement doit (...) faire du maintien à domicile une priorité», 26 janvier

Radio-Canada, Des fraudes grands-parents propulsées par l'IA, vraiment?, 26 janvier

Radio-Canada, Québec annonce 200 millions \$ en allocations personnalisées aux RPA, 30 janvier

98.5 Cogeco Média, Une aînée paye 111 000\$ par année pour se loger, 29 janvier

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Alice
ABOU-KHALIL
Députée de Fabre

450 689-5516
alice.abou-khalil.fabr@assnat.qc.ca

**ÊTRE LOCATAIRE
DANS UNE RÉSIDENCE
PRIVÉE POUR AÎNÉS**

Un guide simple et pratique pour informer
les locataires de leurs droits et de leurs obligations

Votre gouvernement Québec



AQDR

Laval-Laurentides

Bureau à Laval :

1450, boulevard Pie X, bureau 202

Laval, QC H7V 3C1

450-978-0807

1-844-978-0807

Bureau à Saint-Jérôme :

227, rue Georges-Thurston,

St-Jérôme QC J7Z 4Y4

Coordination

Brigitte Tremblay

Rédaction et mise en page

Virginie Dussault

Anne Falcimaigne

Brigitte Tremblay

Notre mission

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes âgées.

L'AQDR est un regroupement d'hommes et de femmes de toutes les régions du Québec qui œuvrent à la défense collective de leurs droits. Il existe des sections à travers tout le Québec qui regroupent près de 25 000 personnes âgées. Notre section Laval Laurentides compte environ 4 000 membres.

Nos droits, apprenons à les connaître, à les défendre!

Suivez-nous sur [Facebook](#)

et sur notre site aqdr.laval.org



Nos partenaires

